

CFA NICE CÔTE D'AZUR

**UNE FORMATION
UN MÉTIER**



Renforcement des bases
et utilisation d'un logiciel
de comptabilité publique

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**COMPTABLE DANS
LA FONCTION
PUBLIQUE**

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

COMPTABLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

RENFORCEMENT DES BASES ET UTILISATION D'UN LOGICIEL DE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

OBJECTIFS

- / **Renforcer les compétences en comptabilité générale :**
Revoir les fondamentaux de la comptabilité pour consolider les bases nécessaires.
- / **Développer les compétences en comptabilité publique :**
Comprendre les spécificités de la comptabilité publique, incluant la gestion des budgets et la réglementation applicable.
- / **Maîtriser un logiciel de comptabilité publique :**
Acquérir les compétences pratiques pour utiliser efficacement un logiciel dédié, permettant de gérer le budget, les mandats et les engagements.

PUBLIC CONCERNÉ

Comptables en poste dans le secteur public.

PRÉ-REQUIS

- / Expérience en comptabilité générale.
- / Maîtrise de l'informatique de base, notamment Excel.

RYTHME

Flexible, en modules hebdomadaires de 1 à 2 jours ou en sessions intensives de 5 jours consécutifs par mois.

DURÉE

- / **119 heures - 17 jours.**
- / Renforcement des bases en comptabilité générale : **49 heures (7 jours).**
- / Module spécialisé : Comptabilité Publique et utilisation d'un logiciel de comptabilité publique : **70 heures (10 jours).**

PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Renforcement des bases en comptabilité générale (49 heures)

Objectif :

Consolider les compétences fondamentales en comptabilité générale pour maîtriser les opérations courantes et de fin d'exercice.

Modules :

Fondamentaux de la comptabilité et documents de base (7 heures)

- / Concepts de base : débit/crédit, actif/passif, produits/charges.
- / Documents comptables : bilan, compte de résultat, annexes.
- / Révision du cadre réglementaire de la comptabilité.

Traitement des opérations courantes (14 heures)

- / Gestion des opérations d'achats, ventes, et TVA.
- / Suivi des créances et dettes.
- / Rapprochements bancaires.

Comptabilisation des immobilisations et amortissements (7 heures)

- / Enregistrement des immobilisations et calcul des amortissements.
- / Cessions d'immobilisations.

Opérations de fin d'exercice (21 heures)

- / Écritures d'inventaire, provisions et ajustements.
- / Bilan et compte de résultat.



PROGRAMME DE LA FORMATION

2. Module spécialisé : comptabilité publique et utilisation d'un logiciel de comptabilité publique (70 heures)

Objectif :

Apprendre à gérer la comptabilité publique, incluant les aspects budgétaires et réglementaires, et acquérir une maîtrise pratique d'un logiciel de comptabilité publique.

Modules :

Introduction à la comptabilité publique et principes budgétaires (7 heures)

- / Création et exécution budgétaire : étapes, suivi des engagements et mandats.
- / Gestion des dépenses et recettes.
- / Ajustement budgétaire et gestion des modifications.

Opérations spécifiques à la comptabilité publique (14 heures)

- / Enregistrement des subventions, dotations et financements.
- / Gestion des projets d'investissement et des amortissements.
- / Cas pratiques sur la gestion des emprunts et subventions.

Utilisation d'un logiciel de comptabilité publique (35 heures)

- / Présentation et configuration de base du logiciel : navigation, paramétrage des comptes budgétaires, enregistrement des opérations.

Gestion des recettes et des dépenses : traitement des engagements, mandats, et paiements.

Fonctionnalités avancées : gestion des immobilisations, subventions, et édition des états réglementaires.

Cas pratiques : simulation de l'élaboration d'un budget, enregistrement des mandats et suivi d'engagements dans le logiciel.

- / Opérations Spécifiques à la Comptabilité Publique : 14 heures.
- / Utilisation d'un Logiciel de Comptabilité Publique : 35 heures.

TEST DE POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE POUR LA FORMATION

OBJECTIFS

- / Évaluer le niveau de compétences en **comptabilité générale et publique** pour ajuster le contenu.
- / Offrir un parcours modulaire : les participants suivent uniquement les modules dont ils ont besoin, avec des possibilités d'entrées et sorties personnalisées pour permettre de se concentrer sur les domaines où des lacunes existent.

DÉROULEMENT DU TEST

- / Format : questionnaire à choix multiples (QCM), exercices pratiques et questions ouvertes.
- / Durée : 2 heures.
- / Évaluation : un score par section, permettant de **proposer un parcours individualisé selon les compétences**.

PROGRAMME DU TEST DE POSITIONNEMENT

1. Connaissances en comptabilité générale (30 minutes)

Objectif :

Tester les connaissances en comptabilité générale pour déterminer si le module de renforcement est nécessaire.

Exemples de Questions :

- / QCM sur les notions de base : actif/passif, débit/crédit, bilan.
- / Étude de cas : enregistrement de ventes, achats, TVA.
- / Questions sur les écritures de fin d'exercice.

Seuils d'évaluation :

- / **Score $\geq 80\%$:** Validation des compétences en comptabilité générale ; le module de renforcement peut être facultatif.
- / **Score $< 80\%$:** Recommandation pour suivre le module complet.

PROGRAMME DU TEST DE POSITIONNEMENT

2. Connaissances en comptabilité publique et budgétisation (30 minutes)

Objectif :

Évaluer la compréhension des spécificités de la comptabilité publique, y compris la gestion budgétaire.

Exemples de Questions :

- / QCM sur les principes de comptabilité publique (annualité, spécialité).
- / Questions sur le processus budgétaire (préparation, vote et exécution).
- / Cas pratiques sur la gestion des mandats et engagements.

Seuils d'évaluation :

- / **Score $\geq 70\%$** : Validation des connaissances de base ; le module peut être allégé.
- / **Score $< 70\%$** : Recommandation de suivre le module complet en comptabilité publique.

3. Maîtrise d'un logiciel de comptabilité publique (30 minutes)

Objectif :

Évaluer l'expérience préalable avec un logiciel de comptabilité publique pour adapter la formation en conséquence.

Exemples de Questions :

- / QCM sur les fonctionnalités de base du logiciel : navigation, enregistrement des écritures.
- / Simulation d'une opération de base dans le logiciel : engagement, mandat.
- / Questions sur les fonctions avancées (suivi budgétaire, immobilisations).

Seuils d'évaluation :

- / **Score $\geq 75\%$** : Maîtrise de base validée ; orientation vers des modules avancés
- / **Score $< 75\%$** : Recommandation pour suivre l'initiation complète au logiciel.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS DE PARCOURS

Après le test de positionnement, chaque participant reçoit un rapport indiquant les modules recommandés.

Exemples de Parcours Personnalisés :

1. Renforcement global : Pour les comptables ayant peu de bases en comptabilité générale et publique, et n'ayant jamais utilisé de logiciel de comptabilité publique.

Modules : Comptabilité générale, comptabilité publique, et utilisation du logiciel.

2. Spécialisation en Comptabilité Publique : Pour ceux maîtrisant la comptabilité générale, mais ayant besoin d'une spécialisation en comptabilité publique et du logiciel.

Modules : Comptabilité publique et prise en main du logiciel.

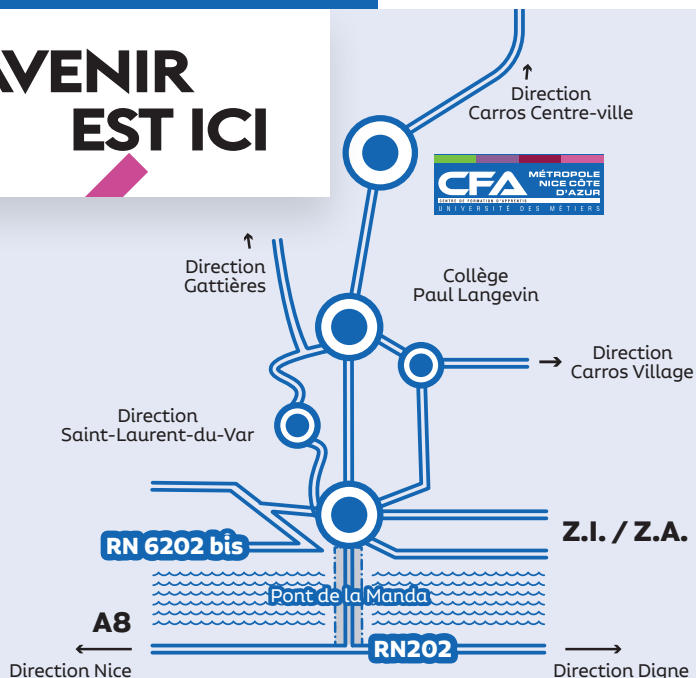
3. Perfectionnement sur le logiciel uniquement : Pour les comptables ayant validé les bases générales et publiques, mais nécessitant une formation au logiciel.

Modules : Utilisation du logiciel uniquement.



CFA NICE CÔTE D'AZUR

L'AVENIR EST ICI



Information et
inscription en
ligne



Retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux :

 @cfamnca

 @cfametropolenicocotedazur

**CENTRE DE FORMATION
D'APPRENTIS MÉTROPOLÉ
NICE CÔTE D'AZUR**

**9, bd de la Colle Belle
06510 Carros**

04 92 08 20 80

cfacontact@nicocotedazur.org

cfa.nicocotedazur.org